

# Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention – Parcours : Aménagement et développement local

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

## Présentation

Le Master MÉCI parcours Aménagement et développement local forme des professionnels de l'urbain et des territoires, amenés à travailler pour et avec les services de l'État et des collectivités territoriales, des bureaux d'étude, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou des entreprises privées. Il repose sur un enseignement pluridisciplinaire, dispensé par des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels. Il propose une formation généraliste, tout en offrant aux étudiants des possibilités de spécialisation à travers leur mémoire de recherche et l'expérience de l'alternance au cours de l'année de M2. Les problématiques de développement territorial abordées dans le Master peuvent tout aussi bien concerner des espaces ruraux que des espaces urbains.

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les étudiants disposent d'outils pour analyser les territoires et y intervenir, à travers des compétences en matière de diagnostic territorial, ainsi que d'élaboration, d'animation, de gestion et d'évaluation de projet. Ils savent aussi faire évoluer leurs pratiques de façon réflexive, en lien avec les transformations de l'action territorialisée, grâce à une culture générale scientifique en sciences humaines et sociales.

## COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les compétences visées sont :

- maîtriser les outils d'analyse et de diagnostic des territoires ;
- repérer et mobiliser les ressources des territoires ;
- élaborer, animer, et gérer un projet ;
- évaluer les actions et l'impact des actions menées ;
- coordonner, négocier avec une pluralité d'acteurs différents, construire des partenariats ;
- maîtriser les démarches participatives ;
- animer une réunion, s'exprimer en public, échanger, informer, gérer des conflits ;
- maîtriser les techniques d'expression écrite ;
- avoir une approche critique de l'aménagement et du développement territorial ;
- adapter ses pratiques aux évolutions des métiers et des organisations.

## Programme

### ORGANISATION

La formation est organisée sur deux ans. La première année vise à conforter les connaissances des étudiants en sciences humaines et sociales, à structurer leur culture générale en aménagement et urbanisme, ainsi qu'à renforcer leur maîtrise des méthodes d'enquête et d'analyse des données. De façon à pratiquer l'interdisciplinarité, plusieurs cours sont communs avec d'autres Masters en économie, sociologie et géographie. Les étudiants sont aussi préparés à l'arrivée en structure d'accueil à travers des enseignements de professionnalisation. Ils sont accompagnés dans leur recherche de contrat de travail en alternance.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

En deuxième année, une partie de la formation se déroule en structure d'accueil, dans le cadre de l'alternance. Chaque étudiant est accompagné dans ses missions par un tuteur professionnel et par un tuteur universitaire. À l'université, la formation vise l'approfondissement de différents aspects de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'action territorialisée, tout en confortant les compétences méthodologiques et professionnelles des étudiants. Si la formation donne une place importante à la professionnalisation, les étudiants bénéficient dans le même temps d'une initiation à la recherche scientifique à travers notamment la préparation d'un mémoire sous la direction d'un enseignant-chercheur.

## STAGE

**Stage :** Optionnel

### Stages et projets tutorés :

La formation est caractérisée par une pratique régulière de l'apprentissage par projet, notamment dans plusieurs cours qui sont l'occasion pour les étudiants de répondre, en groupe, à des commandes fictives ou réelles en matière de diagnostic territorial, de géomatique ou encore d'organisation d'événement. Les étudiants sont accompagnés par un tuteur enseignant lors de ces expériences.

## Admission

Les étudiants en sciences humaines et sociales, en architecture, en sciences de l'ingénieur et en droit peuvent candidater en M1 ou en M2. En M2, le Master accueille des personnes en formation continue ayant 5 années d'expérience professionnelle et disposant des titres ou diplômes requis ou faisant l'objet d'une procédure de validation des acquis de l'expérience.

### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les anciens étudiants occupent des emplois ayant trait à la conception et la conduite de projet, à l'animation des territoires, à la mise en œuvre de politiques territoriales ainsi qu'à l'étude et au conseil :

- comme généralistes du développement local (agent de développement territorial, chargé de projet développement territorial, responsable du service animation locale, directeur de service développement, animateur de pays, etc.) ;
- comme animateurs ou responsables de politiques publiques territoriales sectorielles (responsable du service politique de la ville, chargé de mission logement, chargé d'opération d'amélioration de l'habitat, coordinateur de développement social, agent de développement social et culturel, coordinateur de projet éducatif local, conseiller commerces, chargé de relations entreprises, etc.).

## Contacts

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Responsable de la mention**

Eric Magnin

eric.magnin@u-paris.fr

**Co-responsable du parcours**

Matthieu Gimat

matthieu.gimat@u-paris.fr

**Co-responsable du parcours**

Mathieu Gigot

mathieu.gigot@u-paris.fr

**Gestionnaire de Scolarité - Master 1**

Aurélia Delabrousse

aurelia.delabrousse@u-paris.fr

**Gestionnaire de Scolarité - Master 2**

Elisabeth Lafont

01 57 27 71 76

elisabeth.lafont@u-paris.fr

**Responsable Formation continue**

Nathalia Kapferer

nathalia.kapferer@u-paris.fr

- Formation continue

- Formation initiale

**Validation des Acquis de l'Expérience**

Oui

**Langue(s) des enseignements**

- Français

**Capacité d'accueil**

Master 1 : 17 Master 2 : 21

**Lieu de formation**

Campus des Grands Moulins

## En bref

**Composante(s)**

UFR Géographie, Histoire, Économie et Société

**Niveau d'études visé**

BAC +5 (niveau 7)

**ECTS**

120

**Public(s) cible(s)**

- Apprenti - Alternant
- Étudiant
- Demandeur d'emploi

**Modalité(s) de formation**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**